



ARCHIDIOCÈSE
DE QUÉBEC

PAR COURRIEL

jeang6046@gmail.com

Québec, le 15 novembre 2019

Monsieur Jean Gauvin
Président du Comité de sauvegarde de Sainte-Geneviève
706 de l'Alsace
Québec (Qc) G1X 2S4

Monsieur,

En réponse à votre lettre datée du 27 octobre 2019 à l'endroit de l'Archevêque, ce dernier m'a confié la responsabilité d'y répondre tout en travaillant avec votre curé, l'abbé Bernard Duquette, et l'Assemblée de fabrique de Notre-Dame-de-Foy.

Vous exprimez à l'Archevêque le sens de votre intervention qui est une « requête pour le bon déroulement de la réorganisation de la nouvelle paroisse Notre-Dame-de-Foy » et en exprimant votre désir avec vos communautés locales de collaborer activement au projet pastoral.

J'ai rencontré à mon bureau l'abbé Duquette pour avoir un regard d'ensemble sur ce qui est vécu à Notre-Dame-de-Foy. Aussi, j'ai été invité par l'Assemblée de fabrique de votre paroisse à participer à leur rencontre du mercredi 13 novembre dernier. Les échanges y ont été libres et fructueux.

Il a été convenu par l'Assemblée de :

- Reporter la messe de fermeture au culte de l'église de Notre-Dame-de-Foy prévue le 24 novembre 2019 à une date ultérieure compte tenu de la nécessité de résoudre une question de servitude avec la Ville de Québec.

- Mettre en pause les actions annoncées concernant le PDI afin de permettre le cheminement de la consultation pour le projet pastoral à laquelle les paroissiens et paroissiennes sont invités le samedi 16 novembre, tel qu'annoncé publiquement depuis le début d'octobre et ce, en suivi de l'étape du sondage par questionnaire auprès de la population. Rappelons-nous qu'un projet pastoral est un instrument éclairant pour valider et bonifier les données d'un PDI.
- Annoncer en conséquence la suspension des démarches concernant l'église Saint-Louis-de-France, les démarches concernant l'église Sainte-Geneviève étant déjà reportées.

À ce stade-ci, l'Archevêque n'a aucune décision à prendre dans le processus actuel sinon que de respecter la démarche de consultation de la Fabrique par son assemblée légalement élue, par l'équipe pastorale mandatée, par les paroissiens et paroissiennes appelés à collaborer tous ensemble. Cette collaboration devrait permettre de discerner, avec un projet pastoral, les actions à prendre, les orientations à donner et aussi de valider une vision de ce que les communautés locales se donneront pour l'avenir, en communion les unes avec les autres, en tenant compte de leurs particularités et en demeurant réalistes à propos des ressources humaines disponibles, de l'engagement réel des personnes ainsi qu'au niveau des ressources financières en place et des déficits récurrents.

En vous saluant, au cœur de la même mission qui nous unit tous, j'ose espérer qu'il y aura une réponse positive de la population et de votre part, à la démarche de consultation de la paroisse.

Dans l'esprit du Pape François et de notre Archevêque d'être baptisés et envoyés ensemble, recevez Monsieur, mes meilleures salutations.



Abbé Mario Duchesne
Vicaire général

c.c. : M. le Cardinal Gérald C. Lacroix, archevêque de Québec
M. l'abbé Bernard Duquette p.m.é., curé
M. Jean-François Morin, président de l'Assemblée de fabrique Notre-Dame-de-Foy
M. Mario Vézina, secrétaire du Comité de sauvegarde de Sainte-Geneviève